



les Conservatoires
d'espaces naturels
Auvergne-Rhône-Alpes



Inventaire continu DES ZNIEFF D'Auvergne-Rhône-Alpes

**NATURALISTES DE TERRAIN :
PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE CONTINU !**



www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

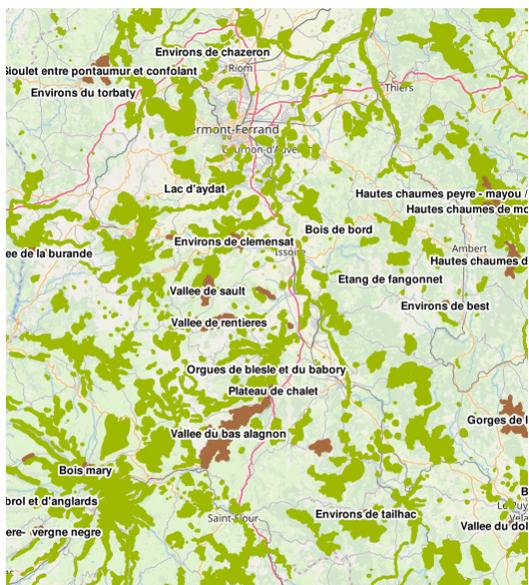
En quoi cela consiste ?

En 2020, la DREAL renouvelle la démarche participative destinée aux naturalistes, avec l'appui du CEN Auvergne, pour la mise à jour de 1 584 ZNIEFF de type 1 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Comment contribuer ?

1 Vous consultez la carte des ZNIEFF de type 1 nécessitant une mise à jour sur <http://cartes-znieff.cen-auvergne.fr> et la liste des espèces déterminantes (cf. le site Internet de la DREAL).

Vous pouvez aussi consulter les fiches des ZNIEFF.



Le bilan de la démarche a été satisfaisant en 2019 : 1 565 données d'observation ont été recueillies sur 191 Znieff. Et 33% d'entre elles sont désormais considérées comme suffisamment actualisées grâce à ces contributions !



2 Vous notez les données d'occurrence d'espèces dans votre outil de saisie habituel : outil de saisie du pôle flore-habitats, portail de la faune en Auvergne-Rhône-Alpes, Vigifaune, INPN-Espèces, CardObs, etc.

Nos partenaires qui gèrent ces outils vous accompagneront, valideront vos données et nous les transmettront en fin d'année !



Qu'est-ce qui est attendu ?

Des données d'occurrence d'espèces « déterminantes », au sein de périmètres de ZNIEFF de type 1, sur les groupes suivants : flore vasculaire, bryoflore, amphibiens, odonates, orthoptères, rhopalocères, chiroptères, mammifères, oiseaux et reptiles.

3 Vous pouvez aussi contribuer en envoyant des photographies qui alimenteront la banque photographique nationale et signaler des questions que peuvent poser les périmètres actuels de certaines ZNIEFF !



Pourquoi contribuer ?

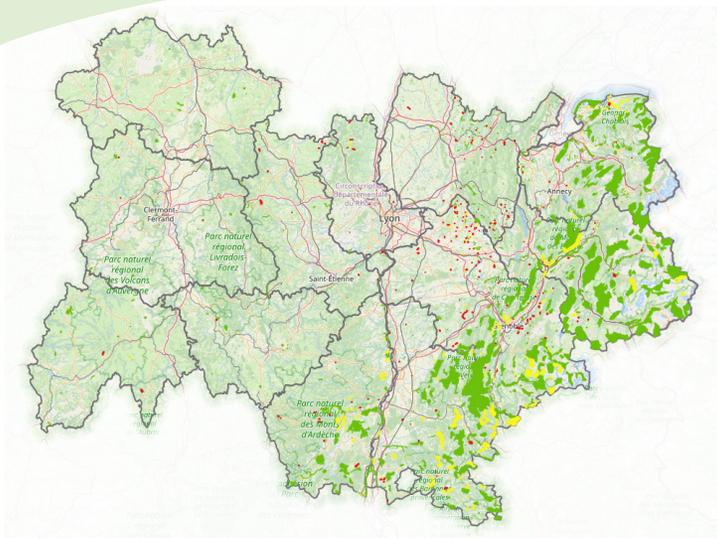


L'inventaire ZNIEFF est utilisé comme une alerte sur un milieu naturel intéressant (notamment dans le cadre de projets d'aménagement) et comme un indicateur de l'état de santé des espaces naturels de la région. Sa mise à jour a donc un impact direct sur la protection des espaces concernés.

Si vous disposez des compétences nécessaires pour identifier des espèces déterminantes dans une ZNIEFF, le partage de cette information rendue publique à l'échelle de la ZNIEFF permettra une meilleure prise en compte des enjeux !

QUELLES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT À 2019 ?

- Aucun groupe d'espèces n'est identifié a priori sur ces 1 584 ZNIEFF : toutes les données supplémentaires seront utiles pour justifier nos ZNIEFF !
- Toute la région Auvergne-Rhône-Alpes est concernée : les zones biogéographiques alpine et méditerranéenne font désormais partie du projet !



ZNIEFF concernées par l'inventaire continu (mars 2019)

LES QUESTIONS QUE VOUS POURRIEZ NOUS POSER

- ❶ *J'ai relevé des données sur une ZNIEFF en 2019, or elle fait toujours l'objet de la démarche participative. Est-ce normal ?*
 C'est possible car **il faut disposer de suffisamment de données pour qu'une ZNIEFF soit justifiée** (30 % de l'ensemble des données, de tous les groupes). Pensez aux autres ZNIEFF si vous l'avez suffisamment parcourue !
- ❷ *Les données que j'ai relevées en 2019 n'apparaissent pas dans la fiche ZNIEFF. Est-ce normal ?*
 Les données sont en cours d'analyse au niveau national et **apparaîtront en cours d'année 2020**. Ne perdez pas de vue la finalité de vous faire plaisir : avec ce projet, vous pouvez joindre l'utile à l'agréable !

INFORMATION ET CONTACTS

- **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : Patrick CHEGRANI**
 Tél. : 04 73 17 37 20 | Courriel : patrick.chegrani@developpement-durable.gouv.fr
- **CEN Auvergne : Julie BODIN**
 Tél. : 09 70 75 04 92 | Courriel : julie.bodin@cen-auvergne.fr

Consultez la note technique qui présente l'inventaire ZNIEFF sur www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-zones-naturelles-d-interet-ecologique-a10619.html ou www.cen-auvergne.fr (rubrique Les projets / ZNIEFF)